

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Yves Hihn et à Mme Christiane Grillier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6213 intitulée Univers, Temps- fréquence, Interfaces, Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6213, intitulée Univers, Temps-fréquence, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules, dont le directeur est M. Sylvain Picaud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Jean-Yves Hihn**, professeur à l'Université de Franche-Comté et directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves Hihn, délégation est donnée à **Mme Christiane Grillier**, Ingénieur d'études à l'Université de Franche-Comté et gestionnaire d'unité aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de

changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 02 janvier 2017

Le directeur d'unité
Sylvain Picaud